



École EFT France
Geneviève Gagos

École EFT France



Prestataire d'Actions concourant au développement des Compétences (PAC)

L'École EFT France a été fondée en 2007 par Geneviève Gagos, **praticienne certifiée 1&2 par Gary Craig** le fondateur de la technique. L'objectif de cette école est d'enseigner une pratique 100% EFT conforme aux normes d'excellence de l'enseignement de Gary Craig, fondateur de l'EFT. Directrice de formation, Geneviève Gagos sera également votre formatrice et assurera personnellement votre suivi tout au long de votre formation.

- Avec 19 années de pratique exclusive de l'EFT et 15 années d'expérience dans la formation des équipes soignantes, Geneviève Gagos assure chaque année, seule :
- La formation dans une dizaine d'établissements de santé partout en France Métropolitaine et dans les DOM.
- Le suivi des étudiants en e-learning où elle est également très présente afin que chacun bénéficie d'un enseignement de haut niveau conforme aux normes d'excellence de l'EFT de Gary Craig ;
- La correction des cas supervisés des étudiants qui visent la certification privée de l'École EFT France.

Nos coordonnées

SIRET : **395 380 629 00042** APE : **8559A**

Organisme de Formation enregistré auprès de la Préfecture de région Rhône-Alpes sous le numéro : **82 69 11036 69**

Identifiant Data Dock : **0016879**

Certification QUALIOPi pour ses actions de formation : **B01138**

Tel : **06 78 43 02 84**

Adresse du Siège : 21 rue Saint Mathieu – 69330 Meyzieu

Email : genevieve.gagos@ecole-eft-france.fr

Site internet : Ecole-EFT-France.fr

Situation géographique - Formations en Inter-entreprises

Organigramme

Geneviève Gagos assure seule les fonctions liées à la pédagogie, au commercial et au social.

Les fonctions liées à la technique peuvent nécessiter certaines fois une intervention extérieure notamment en ce qui concerne l'assistance technique liée à la plateforme de formation e-learning.

Geneviève Gagos assure également les fonctions de « référent pédagogique », « référent administratif », et « référent handicap ».

Droits et devoirs de l'Apprenant

Chaque Apprenant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité, d'hygiène et de civilité en vigueur ainsi que les consignes données par le formateur.

L'Apprenant doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

L'Apprenant doit respecter le code de déontologie de l'École EFT France présent sur ce document.

L'Apprenant étant acteur de sa formation, celle-ci sera enrichie de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

L'Apprenant s'engage à :

- Respecter les règles de discrétion : la salle de formation devant rester un lieu de sécurité pour chaque participant, l'Apprenant ne peut en aucun cas divulguer les identités et problèmes de chacun, discutés en formation. Il est tenu par le secret professionnel de la formation.
- Ne pas partager les documents de formation avec ses connaissances ni clients. Ces documents sans la formation associée, ne peuvent suffire à une bonne pratique de l'EFT en tout sécurité.
- À ne pas utiliser le nom de « L'École EFT France » dans ses publications tant qu'il n'a pas suivi la formation complète.

Toute absence non justifiée sera rapportée à l'entreprise qui finance la formation.

En participant à la formation, l'Apprenant s'engage à être présent et à suivre la formation jusqu'à son terme.

L'Apprenant s'engage à respecter les horaires et à adopter une tenue et conduite respectueuse envers autrui.

En tant que PAC, nous nous engageons à :

- ➔ À respecter la législation en vigueur. À ce titre
 - ✓ Le PAC Geneviève Gagos / Ecole EFT France est **certifié qualité QUALIOPI** pour ses actions de formation
 - ✓ Geneviève Gagos est à titre personnel **certifiée CNEFOP** en tant que **Conceptrice Experte** dans le domaine de la Santé et **Formatrice Experte** pour les formations en :
 - Conduite de thérapie brève
 - Écoute Active et Attentive.
- ➔ À fournir un enseignement EFT de qualité, conforme aux normes d'excellence telles que définies par Gary Craig, son fondateur. Pour cela nous mettons régulièrement à jour nos programmes en tenant compte des retours des apprenants, mais aussi en les adaptant aux nouvelles données sur les 3 thèmes qui nous incombent : l'EFT ; la santé ; la formation.

Satisfaction des clients

Nous mettons régulièrement à jour nos graphiques reprenant la satisfaction de nos clients. Cette satisfaction est évaluée en mesurant **11 critères** pour chacune des formules disponibles.

Les 11 critères mesurés

Satisfaction client	Qualité de la formation	Appréciation du formateur
Note général de la formation	- Contenu de chaque leçon (résumé leçon précédente, vidéo, espace commentaires, espace et PDF prise de notes, PDF fin de formation, podcasts)	- Qualité de communication
Recommanderiez-vous cette formation	- Progression de l'apprentissage (découpage des cours, durée de chaque leçon)	- Disponibilité du formateur
La formation a-t-elle répondu à vos attentes ?	- Système d'aide à la progression (quiz, QCM) - Qualité des fichiers remis (PDF, Podcasts,) - Plateforme de formation utilisée - Rendez-vous mensuels de coaching	

Formations en Inter entreprises

Bien que cette formule ne soit plus proposée, ce tableau contribue à démontrer la qualité des formations délivrées par l'Ecole EFT France quelle qu'en soit la formule.

TAUX DE SATISFACTION TOUS CRITERES CONFONDUS FORMATION PRATICIEN EFT DELIVREE EN INTER-ENTREPRISES EN PRÉSENTIEL

Objectifs/Organisation	96,30 %	Taux moyen de satisfaction 95 %
Moyens	92,59 %	
Animation et méthodes pédagogiques	96,30 %	

Formations en Intra

Moyenne taux satisfaction formation de Praticien EFT réalisée en Intra en présentiel - 2020
(37 stagiaires)

Objectifs/Organisation	99 %	Taux moyen de satisfaction 99 %
Moyens	100 %	
Animation et méthodes pédagogiques	99 %	

Formations en FOAD

	FOAD - 2020			
	BASES	PRATICIEN	TIPS	
Participants au sondage	19	15	6	Taux moyen 93,8%
Satisfaction client	93,0	91,1	95,0	
Qualité de la formation	90,0	88,8	95,0	
Appréciation du formateur	97,0	97,3	97,0	

Votre sécurité

Votre sécurité émotionnelle est assurée par votre formateur, qui veille tout au long de la formation sur le bon déroulé de la formation et des accompagnements durant les périodes de pratique.

Il est cependant rappelé aux Apprenants que chacun doit prendre soin de ses propres limites dans le respect du bon sens notamment lorsqu'il réalise les exercices de pratique.

Ex : pour un exercice lié à une problématique physique qui demande de mesurer sa capacité à bouger sa tête ou à toucher ses pieds en position debout, vous êtes seul/e responsable de vos propres limites à exécuter l'exercice. Vous devez vous préserver de tout mouvement qui pourrait être douloureux pour vous.

Charte de qualité

DÉTERMINATION DES BESOINS

1. Les parcours sont individualisés et tiennent compte de vos besoins selon votre profession
2. Nous prenons en considération votre niveau de connaissance à l'entrée en formation.
3. Nous définissons les objectifs de formation personnalisés pour chaque apprenant
4. Nous attestons de vos acquis en fin de formation

CONCEPTION DES FORMATIONS ET DES PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

1. Nous respectons le cahier des charges
2. Nous fournissons un livret d'accueil
3. Nous fournissons un programme et le calendrier détaillé de la formation
4. Nous fournissons des supports de formation de qualité, pédagogiques, en format papier ou numérique selon le mode de formation (FOAD ou présentiel)
5. Nous évaluons l'acquisition des compétences par la réalisation de QCM à différents moments de la formation.
6. Nous fournissons une assistance pédagogique efficace.

MESURE DE LA SATISFACTION DES CLIENTS

1. Nous évaluons la satisfaction des apprenants concernant : la qualité d'animation du formateur et des supports de formation, le respect des objectifs et du programme, l'évaluation de l'acquisition de connaissance, les modalités logistiques et d'accueil de la formation, suggestions d'axes d'amélioration...

2. Nous évaluons de la formation : attentes satisfaites ou non, possibilité ou non de mettre en application.

AMÉLIORATION CONTINUE

1. Nous prenons en compte les évaluations et suggestions des apprenants et entreprises clientes.
2. Nous apportons un soin particulier à l'amélioration continue de la formation
3. Nous nous formons en continu aux normes d'exigence telles que définies par le Fondateur de l'EFT ainsi qu'aux obligations relatives aux professions de la santé et de l'accompagnement.
4. Nous tenons à votre disposition la CV-thèque des intervenants.

Engagements déontologiques

DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

1. Nous avons le respect de la personne, des valeurs humaines et du principe de neutralité
2. Nous respectons le principe de non-discrimination
3. Nous respectons les valeurs et usages de la profession de formateur
4. Nous respectons le principe de confidentialité professionnelle
5. Nous respectons la législation en vigueur
6. Nous communiquons notre charte de déontologie

RELATION AVEC LES CLIENTS

1. Nous établissons et signons un contrat ou une convention, préalablement à toute prestation de formation, précisant clairement les objectifs de la formation, les modalités de prestations et les rémunérations prévues, ainsi que les conditions d'intervention en cas de sous-traitance ou cotraitance.
2. Nous proposons des prestations en cohérence avec ses compétences et sa disponibilité.
3. Nous respectons les conditions contractuelles
4. Nous vous fournissons préalablement les renseignements exacts sur la formation, nos compétences professionnelles et nos spécialisations (CV du formateur).

5. Nous exerçons la prestation dans l'intérêt commun du client et des bénéficiaires des actions de formation, en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs contractualisés.
6. Nous informons, dans les meilleurs délais, nos clients de tout élément risquant d'entraver l'atteinte des objectifs pédagogiques ou du bon déroulement des actions de formation.
7. Nous respectons le principe de neutralité et de confidentialité des informations concernant nos clients.
8. Nous mettons tout en œuvre, dans la mesure du raisonnable et du possible, pour garantir la satisfaction du client
9. Nous restons neutre par rapport aux jeux d'influence chez notre client et n'exprimons aucun jugement sur notre client auprès des bénéficiaires des actions.
10. Nous respectons la confidentialité des informations concernant notre client.
11. Nous respectons la culture de l'organisation cliente.

RELATION AVEC LES BÉNÉFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION

1. Nous inscrivons nos actions de formation et de conseil dans le respect des critères de qualité émis par la profession et l'État
2. Nous garantissons à nos Apprenants la confidentialité absolue des propos tenus, écrits ou comportements, sauf s'ils présentent des risques pour l'action.
3. Nous garantissons une posture professionnelle et le respect des principes d'éthique professionnelle
4. Nous nous interdisons tout abus d'autorité ou de pouvoir lié à notre position et ne subordonnons pas l'intérêt de nos clients à nos propres intérêts.
5. Nous n'outrepassons pas notre rôle et nous garder de toute dérive d'ordre psychologique ou à prétention thérapeutique.
6. Nous nous interdisons tout prosélytisme, approche sectaire ou manipulation mentale.

RESPECT DU CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

1. Nous connaissons et appliquons les lois et règlements pour les actions de formation professionnelle continue, et nous tenons informé de leur évolution.
2. Nous sommes en règle avec toutes obligations légale et fiscale.
3. Nous n'acceptons aucune rémunération illicite.
4. Nous citons nos sources et respectons la propriété intellectuelle.
5. Nous connaissons et appliquons les règles en vigueur dans notre profession.